

Assurance maladies graves - Émission Simplifiée et acceptation garantie

Assureurs/ Caractéristiques	Prosanté - Humania	Proteck	ASV
Admissibilité	15 jours à 80 ans	18 à 69 ans	18 à 69 ans
Capital assuré	5 000 \$ - 10 000\$ - 25 000\$ - 50 000\$ - 75 000\$	10 000 \$ - 15 000 \$ - 20 000 \$ -25 000 \$ - 30 000 \$ - 35 000 \$	Min. 5 000\$ et Max. 150 000\$ o Jusqu'à 50 000 \$ - Acceptation garantie – aucune question o 50 001\$ à 150 000\$ - 6 questions
Nombre de conditions couvertes	Cancer + options 5 conditions supplémentaires	31 conditions	24 conditions
Nombre de conditions partiellement payable (stade précoce)	7 cancers mineurs 15% de la prestation AMG	9 conditions 10% de la prestation AMG (réduit le capital assuré)	3 maladies graves partiellement couvertes (réduit du montant de base et payable 1X) oCarcinome canalaire in situ (CCIS) et cancer de la prostate (T1a ou T1b) = 20% max. 20 000\$ oPerte d'indépendance = 25%
Période de survie	30 jours	14 jours	30 jours
Type de couverture	Prime garantie pour les 10 premières années (renouvelable aux 10 ans) Garantie renouvelable jusqu'à 90 ans	Primes renouvelables aux 5 ans jusqu'à 65 ans et après renouvelable à chaque année. Termine à 70 ans.	T75 - primes révisables 5 ans
Retour de primes	NON-APPLICABLE	NON-APPLICABLE	NON-APPLICABLE
Services deuxième opinion/ Services assistance personnelle	NON-APPLICABLE	AXA – assistance seconde opinion médicale - Assistance réclamation	NON-APPLICABLE
Qui peut l'utiliser?	NON-APPLICABLE	Le membre	NON-APPLICABLE
Questions de santé?	Voir questionnaire : https://www.prosanteassurance.ca/5575-webapp/	Non, aucune question de santé. Admissibilité ; le client doit travailler, être citoyen canadien, et ne pas être invalide.	o Jusqu'à 25 000 \$ - Acceptation garantie, aucune question o 25 500\$ à 150 000\$ - 6 questions (assez longues)
Conditions préexistantes	24/24	24/24	24/24 Assujetti à une exclusion si atteint d'une condition préexistante
Informations importantes sur le produit	Possibilité d'ajouté hospitalisation, frais médicaux.	Prestation en cas de récurrence de cancer Garantie de prestations multiples	Résidents temporaires, Réfugiés, Visa étudiant acceptés

sauf erreurs et omissions

date mise à jour : 09-03-2023